

## CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU LUNDI 16 JUILLET 2012

L'an deux mille douze, le seize juillet, à 19 heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Alain LAROCHE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Alain LAROCHE, Maire, Roland GILBERT, Bernadette COURIVAUD, Laurent REVIDON, Françoise RICHARD, Adjoint, Jean-François BONNET, Bernard GOND, Didier BEGAT, Marie-Odile RAYNAUD, Gérald COTTIN, Nicole LAROCHE-POLBOST, Evelyne DESABRE, Nicolas FOURNIER, Alain JULIEN, Jean-Louis JAMET.

**ABSENT(S)/EXCUSE(S)** : Guy COLLIN,

**ABSENT(S)** : Hervé TAILLANDIER, Catherine VAN LANDEGHEM

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Laurent REVIDON

**POUVOIR(S)** : Néant

\* \* \*

Adoption, à l'unanimité, du procès-verbal du 15 juin 2012.

D'entrée de séance, Monsieur le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal d'ajouter deux points supplémentaires à l'ordre du jour, à savoir : « Encaissement du produit de la vente de la porte cochère de l'immeuble GARBAN » et « autorisation donnée à M. le Maire pour l'achat d'un véhicule électrique ».

Accord à l'unanimité des membres du conseil.

\* \* \*

#### **ENCAISSEMENT DU PRODUIT DE LA VENTE DE LA PORTE COCHÈRE DE L'IMMEUBLE GARBAN :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi d'une demande d'achat de la porte cochère de l'immeuble GARBAN pour un montant de 400 €. Sachant que la totalité de l'immeuble était voué à la démolition, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et émet un avis favorable à l'encaissement de la somme indiquée ci-dessus.

## **AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE :**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la camionnette de marque Kangoo a été dérobée, ainsi que du matériel, lors du cambriolage du garage, sis 47 route de Bourges, dans la nuit du 15 au 16 juillet dernier.

Afin de pourvoir au remplacement dudit véhicule, autorisation est donnée à Monsieur le Maire, pour entreprendre des démarches relatives à l'acquisition d'un véhicule électrique dans la limite de 15.000 € HT.

\* \* \*

## **DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2012 :**

Dans le cadre de la numérisation du cadastre, il y a lieu d'effectuer des virements de crédits afin de pouvoir régler la prestation au SDE du Cher (Syndicat Départemental d'Énergie).

La proposition de Monsieur le Maire est la suivante :

- dépenses investissement cpte 202 : + 570 €
- dépenses investissement cpte 2184 : - 570 €

Accord à l'unanimité des membres du conseil.

\* \* \*

## **APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE LA MAIRIE :**

Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération du 22/07/2011, relative à la validation de l'avant projet définitif pour un montant total d'opération de 685.119 € HT.

Après une procédure infructueuse pour l'attribution des marchés de travaux concernant l'extension de la mairie, il a été demandé au maître d'œuvre, Christelle AUROY, de reprendre un projet pour se rapprocher de l'enveloppe prévisionnelle des travaux.

Suite à une seconde consultation, le budget prévisionnel des travaux a été réévalué, après analyse et négociation, à 575.161 € HT.

En conséquence, il a été établi un avenant au marché initial avec pour objet :

- de modifier à l'article 13 du contrat, le montant du budget maximum délégué par le maître d'ouvrage au mandataire et de le fixer à la somme de 788.141 € HT au lieu de 685.119 € HT, prévu initialement dans la convention de mandat public de l'extension de l'Hôtel de Ville de Nérondes ;
- d'arrêter la rémunération définitive du mandataire à 41.090 € HT, tel que prévu à l'article 14.1 du contrat de mandat.

Après en avoir délibéré et, un vote à main levée qui a donné les résultats suivants :

**Pour : 14 Contre : 0 1 abstention**

Les membres du conseil, décident :

- de valider l'avant projet définitif ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 au contrat de mandat public ;
- de donner mandat à la SEM TERRITORIA pour signer les marchés publics et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ⇒ Information quant au cambriolage du garage communal.
- ⇒ Courrier de M. de OLIVEIRA relatif à la résiliation du bail de location d'un garage, espace St-Etienne.

\* \* \*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus désignés.